

ASSOCIATION AMICALE des REUNIONNAIS



Le Président

Paris le 13 février 2020

Cher (e) s ami (e) s,

J'ai le plaisir de vous Informer que notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire se tiendra :

le Samedi 14 Mars 2020 à 12,00 heures

au restaurant « L'ILE DE LA REUNION – Aux Petits Chandeliers » - 67, rue Daguerre – PARIS 14ème,
dans la salle du fond, réservée pour l'Amicale des Réunionnais.

(métro : « Denfert-Rochereau » ou « Galté » - autobus : 28, 58, 68, 88).

L'Assemblée sera suivie du déjeuner habituel, au prix de 25,00 € par personne (pensez à réserver si possible 48 heures à l'avance au 01-43-20-25-87.

Ci-joint une formule de pouvoir pour ceux qui ne pourraient être présents.

L'ordre du jour sera le suivant :- Rapport moral du Président , Rapport financier du Trésorier, Vote des quitus moral et financier , Election de membres du Bureau, Questions diverses.

Amicalement vôtre

le Président

Michel LAURET

P.S. Merci à ceux qui ne l'auraient pas encore fait, de bien vouloir acquitter leur cotisation 2019, soit 35,00 € par personne ou 60,00 € par couple, chèque d'ordre de l'Association Amicale des Réunionnais, à adresser au Trésorier : Mr Bernard GOSSELIN, 10, rue de la Pompe – 75116 PARIS. **Seuls les adhérents à jour de leur cotisation pourront prendre part au vote.**

62, Avenue Bosquet - 75007 PARIS

POUVOIR

Je soussigné (e) :

Monsieur, Madame :

demeurant à :

Membre de l'ASSOCIATION AMICALE DES REUNIONNAIS

Donne pouvoir à :

Monsieur, Madame :

demeurant à :

pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire du Samedi 14 Mars 2020

12 heures 00 , au restaurant « L'île de la Réunion – Les Petits Chandeliers »

PARIS 14^{ème}

Fait à Paris, le :

Signature (1) :

(1) faire précéder votre signature de la mention « Bon pour pouvoir »